

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1156 du 27 avril 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1156

EDITORIAL : Le nouveau capitalisme français pp. 1-2

CONJONCTURE : En finir avec la rigueur ? pp. 3-4

ACTUALITÉ : Le bas de laine est troué p. 4
- Hollande passe enfin aux choses sérieuses p. 5 - La faillite de l'Etat en France p. 5

DEMANDEZ LE PROGRAMME : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

Le nouveau capitalisme français

J'ai été impressionné par ce titre du quotidien « Les Echos » (mardi 23) et je me suis précipité sur ce dossier spécial de 16 pages. J'étais curieux de savoir en quoi la France s'était donné un nouveau « modèle » (que sans doute d'autres pays s'empresseraient de nous envier et de copier). Malgré mon tempérament plutôt optimiste, je suis en effet porté à déplorer les tares de notre économie dirigée, fiscalisée, syndicalisée et endettée. Par contraste, ce fameux capitalisme français ne serait-il pas porteur d'espoir par son originalité ? Cela pourrait me permettre d'espérer pour les mois à venir.

En fait, j'ai compris très vite que Les Echos ne parlaient du capitalisme français que pour dire qu'il n'existait pas.

Il s'agissait uniquement de présenter les résultats des entreprises françaises cotées à la Bourse de Paris, celles du CAC 40, et de souligner qu'elles sont en bonne santé, dégagées de la pesanteur de l'Etat depuis les dénationalisations de Messieurs Chirac, Balladur et Jospin et, à quelques exceptions près, faisant leurs affaires hors de nos frontières. Suivaient les portraits de quelques-uns et quelques-unes des personnalités présidant lesdites entreprises, toutes personnalités brillantes sortant de nos grandes écoles, l'Ecole Nationale d'Administration et l'Inspection des Finances si possible. C'en est au point que l'éditorial de cet audit titrait : « Capitalisme sans capitalistes ». >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Le nouveau capitalisme français (suite)

Ce tableau de nos très grandes entreprises se révèle très fidèle à certains égards. Mais non seulement il ne donne qu'une vue très partielle du paysage entrepreneurial français, mais de plus il laisse planer une ambiguïté sur le concept de capitalisme, et pourrait même légitimer le scepticisme voire la haine dans lesquels le capitalisme est tenu dans notre pays.

La fidélité est dans les nombreux chiffres proposés au lecteur. Les résultats de ces entreprises du CAC 40 ont été plutôt satisfaisants de l'an 2.000 à nos jours. Leur capitalisation boursière s'est accrue, passant en général de 25 à 40 milliards pour le top 15. Mais, visiblement, elles doivent leur succès à leur expatriation, puisque la plupart d'entre elles réalisent entre 50 et 90 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger. S'agissant de l'emploi, les chiffres sont encore plus saisissants : la plupart ont plus de 70 % de leurs effectifs à l'étranger. Seule EDF fait exception, avec 25 %. Voilà un rude coup pour le « made in France ». C'est ce que Les Echos appellent « l'internalisation à marche forcée ». Une autre donnée retient l'intérêt : l'Etat qui occupait une place dominante dans ces entreprises s'en est progressivement désengagé, en effaçant les nationalisations massives de 1981 et en abandonnant la planification. Ces évolutions constitueraient une révolution, dont personne n'aurait à ce jour mesuré la portée.

Pour autant, ce tableau du capitalisme français me semble très incomplet. D'une part, si l'Etat a perdu en capitalisation dans ces entreprises, il y a maintenu sa présence : il siège dans de nombreux conseils

d'administration du CAC 40, il fixe les normes sociales et fiscales des établissements qui sont restés sur le territoire français, et les grands « patrons » ont le plus souvent mené une carrière dans la haute administration et les cabinets ministériels. D'autre part, les entreprises du CAC 40 ne constituent pas le plus important ni le plus représentatif du tissu économique français. L'essentiel de notre production marchande de biens et services est assumé par les entreprises moyennes, petites, et très petites (PME et TPE comme on dit). Celles-ci subissent de plein fouet les attaques de l'Etat, elles traînent les boulets de la fiscalité, des charges sociales, du droit du travail, des syndicats et de la finance publique. Mais elles n'ont visiblement pas droit à la parole, les instances patronales ne les ont pas défendues avec l'énergie que l'on pouvait attendre, et la classe politique et les médias n'ont cessé de les harceler et de les discréditer.

“ Le CAC 40, vitrine de la France ? ”

A ramener le capitalisme à quelques multinationales, à présenter la Bourse comme le temple du capitalisme, on en vient à masquer ce qui est le fond du capitalisme : l'expression de la créativité et de la complémentarité humaines à travers la libre entreprise et le libre échange dans le cadre juridique du droit de propriété et du contrat. On finit par ne voir et ne parler que des

« actionnaires », auxquels on prête la jouissance de profits scandaleux. Quant aux « patrons », ils seraient tous devenus des « managers », gestionnaires experts en opérations financières – et toujours trop grassement payés.

“ Le capitalisme a une dimension éthique ”

Les vrais entrepreneurs n'apparaissent jamais, qui investissent et s'investissent dans des projets qui servent la communauté en allant au devant des besoins des consommateurs. N'apparaissent pas davantage tous les hommes et toutes les femmes qui font tout leur possible pour travailler à des produits de qualité et sauvegarder leur emploi et leur entreprise, ou pour aider la création et le développement d'une affaire en engageant leur propre patrimoine. C'est ce capitalisme qui relève aujourd'hui le défi de la mondialisation, qui n'appelle pas le gigantisme comme on le croit, mais au contraire la souplesse, la diversité et l'innovation qui sont le propre de millions d'entrepreneurs dans le monde, à commencer par ceux des pays émergents. C'est ce capitalisme qui offre un cadre humain harmonieux à tous ceux qui entreprennent, travaillent et épargnent. C'est ce capitalisme qui est animé et légitimé par une éthique de la liberté et de la dignité. Est-il français ? Non, il est universel.

Jacques Gareilo

EN FINIR AVEC LA RIGUEUR ?

C'est le sujet du moment, en France comme chez nos voisins de la zone euro et même au sein du G20 : la rigueur aggraverait la crise, accentuerait la récession et ferait flamber le chômage. Une bonne relance, si possible européenne, centrée sur les investissements (publics) permettrait enfin de sortir de la crise. La pression politique et médiatique en ce sens est forte. Il y a là une triple erreur d'analyse : ce n'est pas la rigueur qui a provoqué la crise, la rigueur actuelle n'est pas une bonne rigueur et, enfin, sans réforme structurelle la rigueur ne sert à rien.

Aucune rigueur monétaire

La rigueur serait donc « ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal », comme disait Jean de La Fontaine : la rigueur bouc émissaire, la rigueur alibi de l'impuissance de nos gouvernants. La première erreur est d'attribuer à la rigueur la cause de la crise. Il suffit de se rappeler la chronologie : la crise d'abord, la « rigueur » ensuite.

C'est le laxisme généralisé qui a causé la crise. Laxisme monétaire d'abord, avec la politique d'inondation monétaire et de faibles taux d'intérêt de la Réserve fédérale, qui a poussé les banques à accorder des crédits immobiliers aux ménages insolubles, provoquant la crise des subprimes et les doutes sur la solidité du système bancaire. Le laxisme monétaire n'a pas disparu aujourd'hui, il s'est même accentué dangereusement.

Laxisme budgétaire, avec un déficit durable des finances publiques, déficit qui existe en France depuis 1974 ; déficit accentué avec les relances budgétaires de 2009 pratiquées par des gouvernements paniqués face à la récession, et qui ont ressuscité Keynes et sa relance par la demande. Ce laxisme budgétaire a entraîné des déficits annuels spectaculaires qui, dans certains pays, ont conduit à financer le tiers ou la moitié des dépenses publiques par l'emprunt. Cela se traduit par des taux d'endettement public insupportables (parfois supérieurs à 100% du PIB) et par la crise des dettes sou-

veraines. Il n'y a donc aucun doute : ce n'est pas la rigueur, mais assurément le laxisme des banques centrales et des Etats qui est à l'origine de la crise que nous connaissons depuis 2008.

Une rigueur insuffisante

La seconde erreur est de confondre rigueur et rigueur. En apparence, les gouvernements ont choisi la voie de la rigueur. Mais quelle rigueur ? La rigueur monétaire, je l'ai déjà dit, n'existe pas, et la semaine dernière j'ai au contraire souligné comment les Banques Centrales en arrivent à émettre de la fausse monnaie. Réserve Fédérale, Banque du Japon, Banque d'Angleterre et maintenant Banque Centrale Européenne rivalisent d'imagination pour faire « tourner la planche à billets ». La vraie rigueur monétaire, à l'inverse, s'entend ou bien d'un taux de croissance stable de la masse monétaire (règle du k%) compatible avec l'évolution de la demande de monnaie, ou bien et encore mieux d'une privatisation ou d'une disparition des banques centrales pour faire jouer une libre concurrence entre monnaies privées.

Reste la rigueur budgétaire : tous les gouvernements annoncent une réduction du déficit budgétaire. Mais, comme c'est le cas en France, on demande au bourreau une minute de plus, en reportant de 2013 à 2014 le passage à 3% de déficit. Obama lui-même ne vient-il pas d'annoncer qu'il réduirait le déficit budgétaire à 4,4% du PIB ? Or tout cela n'est ni de la

vraie rigueur, ni de la bonne rigueur. Où est la rigueur, quand l'objectif est d'avoir un déficit, certes, en réduction, mais de 3, 4 ou 5% du PIB ? Tant que le déficit persiste, la dette continue à s'accroître, comme on le voit en France où elle dépasse désormais 90% du PIB.

Une fausse rigueur

Le plus grave est dans la méthode qu'utilisent la plupart des gouvernements pour essayer de réduire les déficits. Ils augmentent les impôts. En France, les prélèvements obligatoires vont encore augmenter l'an prochain, de l'aveu même du Ministre des Finances. En outre, non seulement on accroît le taux de l'impôt, mais aussi sa progressivité. Même politique aux Etats-Unis : le projet de budget Obama comporte une hausse d'impôts pour les plus hauts revenus et la limitation des déductions pour donations caritatives. Bien d'autres pays cherchent à réduire leur déficit en augmentant la pression fiscale ou parafiscale.

C'est dire que la rigueur conçue par les gouvernements n'est pas la rigueur pour l'Etat, mais la rigueur pour les contribuables. Or, plus la pression fiscale augmente (et en particulier plus la progressivité de l'impôt augmente), plus la matière imposable se réduit (effet Laffer) : les gens les plus dynamiques sont découragés ou vont se réfugier sous des cieus fiscalement plus cléments. >>

En finir avec la rigueur ? (suite)

On dénonce les paradis fiscaux ; mais le paradis n'existe que si l'enfer existe. Non seulement la hausse des taux d'imposition ne réduit pas véritablement les déficits, puisque la matière imposable se réduit, mais encore cette hausse mine la croissance et favorise la récession. Si l'on veut la croissance, il faut baisser les taux des impôts et leur progressivité. D'ailleurs la Suisse et la Suède, les deux seuls pays européens qui depuis sept ans ont diminué les impôts et mis un frein à l'endettement, sont en croissance.

Fausse rigueur et vraies réformes

Comment parler de rigueur quand les dépenses publiques continuent à augmenter ? C'est le cas en France où la dérive des dépenses publiques se poursuit ; le record va être battu cette année, avec des dépenses publiques représentant 56,9% du PIB ! C'est le cas aux Etats-Unis,

où le projet Obama prévoit une hausse de 6% des dépenses fédérales. Oser parler de rigueur quand les dépenses publiques sont en pleine dérive, c'est pervertir la signification des mots. La seule rigueur qui vaille est celle que l'Etat devrait s'imposer à lui-même, par la diminution radicale des dépenses publiques. Alors oui, on pourrait passer à la vraie rigueur, celle de la baisse des dépenses publiques.

Mais cette rigueur-ci serait-elle suffisante pour sortir de la crise ? Sans aucun doute elle est nécessaire, rien de bon ne pouvant résulter des relances monétaires ou budgétaires. Mais ceux qui prônent les relances et combattent la rigueur nous distraient du vrai débat : le laxisme n'est-il pas le sous-produit naturel des économies dirigistes ? Peut-on durablement instaurer une vraie rigueur dans un pays où la liberté économique est oubliée depuis des lustres ? Il faut donc s'occu-

per aussi des profondes réformes structurelles, celles dont les gouvernants et leur clientèle ne veulent pas entendre parler : réforme fiscale, pour que l'impôt cesse d'être un outil de redistribution, réforme de la protection sociale, avec la mise en concurrence des régimes d'assurance-maladie ou de retraites, réforme de l'Etat, avec la décentralisation véritable et surtout la privatisation de ces « services publics » que le secteur privé pourrait produire mieux et moins cher, réforme du marché du travail, avec une véritable flexibilité de l'emploi et des salaires, réforme de la concurrence, en mettant fin aux professions fermées et au protectionnisme, etc. Alors oui, la vraie rigueur accompagnée de vraies réformes serait la seule réponse à la crise que nous connaissons et dans laquelle nous nous enfermons.

Jean Yves NAUDET

Le bas de laine est troué

L'épargne française sacrifiée par le gouvernement, qui débloque

Les Français ont du mal à joindre les deux bouts ? Qu'à cela ne tienne : le gouvernement les autorise à casser la tirelire de leurs réserves de participation. La participation a été instituée en 1962 et, depuis cette époque, les salariés des entreprises (de plus de 50 salariés) ont droit à une participation aux bénéfices pour constituer une réserve d'épargne qu'ils doivent en principe laisser au moins cinq ans dans un compte d'épargne, en exonération d'impôts sur le revenu et de cotisations sociales. Certains événements pouvaient raccourcir ce délai de cinq ans : achat d'un logement, mariage,

départ à la retraite, etc. La cagnotte dont bénéficient 4 millions et demi de salariés est aujourd'hui de 7 milliards d'euros.

Au début de ce mois, le gouvernement a autorisé le déblocage de 20.000€ par période de 6 mois, sans incidence fiscale. Le message est clair : l'épargne n'est pas une bonne chose quand on est en difficulté ! Même message déjà adressé par Nicolas Sarkozy (alors ministre des Finances) en 2004.

Parallèlement, la rémunération du livret A va sans doute baisser cet été d'un demi-point, de 1,75 à 1,5 %. On

sait que les sommes récoltées par les Caisses d'Epargne (totallement) et les banques (partiellement) sont reversées à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui va financer des équipements publics mais aussi sauver des canards boiteux comme Dexia (la banque qui a prêté aux communes insolubles), France Télécom, Véolia et autres fleurons de l'économie mixte. Non seulement les épargnants sont piégés, mais leur épargne s'envole en fumée. Rappelons-le : la CDC brasse quelque 300 milliards d'euros et a perdu 468 millions l'an dernier. C'est « l'euthanasie du rentier » (Keynes).

Hollande passe enfin aux choses sérieuses

Mais s'agit-il du chômage ou du mariage pour tous ?

La lecture la plus courante de l'actualité française consiste à présenter les débats sur le mariage pour tous comme une habile diversion pour ne pas parler de la conjoncture économique, marquée par un chômage qui vient de dépasser son plus haut historique (3.224 millions de chômeurs de catégorie A). Cela signifierait qu'aux yeux du gouvernement et des Français le chômage serait une affaire plus sérieuse que la loi qui menace les enfants et la famille.

On peut faire une lecture inverse : le gouvernement est très heureux d'être enfin parvenu à faire passer une réforme de société qui laissera des traces profondes et durables.

« Circulez, il n'y a plus rien à voir ». C'est le discours que la majorité tient aux personnes qui, derrière la Manif pour tous, ont publiquement affirmé leur opposition à la loi Taubira. « La loi est votée, vous l'avez ardemment combattue, maintenant vous devez respecter la démocratie. » Le discours risque de se prolonger par des actes, comme l'interdiction pure et simple ou déguisée de la grande manifestation prévue le dimanche 26 mai à Paris. Mais c'est aussi le discours tenu par certains à l'UMP qui désirent tenir la société civile réunie autour de la Manif pour tous à l'écart des élections municipales « Je ne prends pas ça très au sérieux » a déclaré Dominique Bussereau, chargé de préparer les prochaines échéances. On verra...

En venir aux choses sérieuses, c'est une plaisanterie, c'est une utopie destinée à faire avaler la couleuvre de Madame Taubira. On s'en rend compte à l'ardeur soudaine de François Hollande. Sa formule a été saisissante : « Pour lutter contre le chômage il faut intensifier la bataille pour l'emploi ». Voilà un outil qui n'était pas dans sa boîte jusque là. En fait tout le monde sait que ce gouvernement, comme les précédents, est incapable d'être sérieux en matière de politique économique. Seules sont sérieuses les oppositions de tous bords qui se refusent à changer quoi que ce soit dans ce pays séculairement dirigiste et corporatiste. •

La faillite de l'Etat en France

La tuerie d'Istres révèle les carences d'une justice égarée par l'idéologie

Hier à Istres trois personnes ont été abattues par un déséquilibré âgé de 19 ans, qui était sous contrôle judiciaire pour la possession d'armes de combat et dont les antécédents psychiatriques étaient connus des autorités.

La plupart des Français se demandent à juste titre : mais que font les juges ? Que font les policiers ? Que fait le gouvernement ? Certains juges ornent leurs locaux syndicaux de « murs de cons ». Certains policiers sont impliqués dans le trafic de drogues. Certains ministres, dont notre Garde des Sceaux Madame Taubira, veulent rendre la liberté à des détenus en trop grand nombre. Certes, tout le personnel d'Etat chargé de notre sécurité ne tombe pas sous le coup d'accusations d'incompé-

tence, de corruption ou d'aveuglement idéologique et beaucoup souffrent du discrédit qui rejaillit sur l'Etat. Mais le constat global demeure : l'Etat Providence, qui prétend gérer notre vie, du berceau au cercueil, et s'occupe de choses qui ne sont pas de son ressort, est incapable d'assumer ses missions régaliennes. La faillite de l'Etat n'est pas seulement financière, elle est fonctionnelle.

La façon dont les magistrats français sont recrutés, formés et gérés est indigne d'une démocratie. L'idéologie s'est installée depuis des années à l'Ecole de la Magistrature de Bordeaux. Le Conseil Supérieur de la Magistrature est sous la coupe du pouvoir exécutif. La façon dont les détenus sont traités fait de nos prisons des écoles

de formation supérieure du crime. Les tâches imparties à la police et les moyens dont elle dispose sont ridicules. Enfin, ne l'oublions pas, l'éducation de la jeunesse est en échec complet.

Les formules libérales ont fait leurs preuves pour limiter les dégâts de la criminalité : juges et tribunaux privés et concurrents, prisons privées et payantes, entreprises privées de gardiennage et de sécurité, détectives privés assistant la police publique, mais aussi simplification des codes et procédures, diminution des réglementations, etc.. Voilà sans doute quelques pistes pour introduire les réformes les plus profondes, les plus attendues qui s'imposeront lorsque la France sera libérée de l'Etat providence. •

Demandez le Programme

Libérer l'école : comment ?

La semaine dernière, j'ai évoqué les trois grands principes qui devraient inspirer un programme concernant l'enseignement scolaire : libre choix des établissements par les parents, libre concurrence entre établissements, libre accès pour toutes les familles.

Tirons maintenant les leçons des réformes introduites dans de nombreux pays étrangers : comment ont-ils procédé ?

Jacques Garelo

Les techniques utilisées

Certaines sont très connues et fonctionnent depuis assez longtemps pour qu'on puisse en dresser le bilan : je les appelle « les trois majeures ». D'autres ont fait leur chemin mais ont un caractère plus spécifique ou plus expérimental.

Les trois majeures sont :

Les bons scolaires (ou vouchers en anglais)

Leur introduction peut se faire suivant divers procédés. Ils permettent de régler la scolarité de n'importe quel enfant ou ils sont réservés aux familles qui n'ont pas les ressources financières suffisantes. La couverture de la scolarité peut être totale (gratuité d'inscription et exemption de toute dépense), ou forfaitaire (reste une somme à la charge de la famille). Certains pays peuvent être très généreux (Suède, Danemark) et le montant du bon est égal à celui du coût moyen d'un enfant dans le système public (ce serait autour de 5.000 euros en France), d'autres accordent un montant inférieur à ce coût moyen (en Suède, au Danemark, en République Tchèque c'est 50%, en Italie cela varie entre 25 et 60%, au Danemark c'est 85% du coût dans le privé). L'expression « chèque éducation » parfois utilisée est ambiguë car

elle fait penser au versement d'une somme d'argent, mais en fait le bon n'est utilisable que pour payer la scolarité et il est encaissé par les établissements (sauf en Colombie où il est remis trimestriellement aux parents). Ce n'est donc pas un pouvoir d'achat (à la différence des allocations de rentrée scolaire actuelles en France).

Les bons peuvent être universels : les parents peuvent choisir indifféremment n'importe quel établissement (Hollande, République Tchèque, Chili), ou réservés aux établissements privés (Etats Unis, Italie) ou à des établissements satisfaisant à des critères précis (Hollande, Colombie, Etats Unis). Le comportement de l'élève peut être l'un des critères (République Tchèque, Colombie, Italie).

Les bons sont financés par l'impôt de l'Etat ou des collectivités locales, ils ont donc un caractère redistributif (les foyers sans enfant scolarisé payent pour les autres).

Popularisés par Milton Friedman, les vouchers sont utilisés dans 22 des Etats Unis d'Amérique et ont conquis plusieurs pays européens, la Hollande les a pratiqués depuis un siècle environ (à l'issue d'un conflit aigu entre privé et public).

Le crédit d'impôt

La famille est remboursée des frais de scolarité par son percepteur : la somme sera déduite de l'impôt sur le revenu. Si la somme est supérieure à l'impôt (par exemple le foyer ne paye pas d'impôt sur le revenu), la famille recevra un chèque pour la différence de la part du percepteur. C'est ce que Friedman appelait « l'impôt négatif », cette technique est utilisée dans plusieurs Etats américains (Caroline du Nord, Floride, Géorgie, Illinois, Indiana, Iowa, Louisiane, Oklahoma, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island). Donc, cette technique n'est pas un « cadeau fait aux riches » comme certains le croient. Dans certains cas (Arizona), les familles peuvent recevoir un livret d'épargne éducation, de façon à gérer leur dépense d'éducation tout au long de la scolarisation, voire de l'université.

Sans doute le crédit d'impôt a-t-il l'inconvénient de demander à la famille de faire l'avance d'une année de scolarité. D'autre part, les établissements seront tentés d'accroître leurs droits d'inscription pour que le remboursement fiscal soit le plus élevé. Mais le système est pratique pour les familles qui payent beaucoup d'impôts, et il est très populaire aux Etats Unis.

Les charters schools

On serait tenté de traduire par « écoles sous contrat » si cela ne créait pas une confusion avec le système français – dont il est voisin à quelque chose près et à première vue. Elles naissent d'un accord (une charte) signé par un groupe de personnes avec les administrations publiques d'enseignement locales ou nationales. L'initiative appartient à des parents, des enseignants, des fondations.

Il y a aussi une autonomie pédagogique complète : choix des programmes, des méthodes, des maîtres, des rythmes. Mais la charte impose de ne pratiquer aucune discrimination, et d'accepter le contrôle d'inspecteurs publics et de contrôleurs de gestion qui s'assurent que les deniers publics sont bien affectés. A côté des fonds publics, les charters schools peuvent recevoir des dons privés, notamment le soutien de fondations.

Fondation pour l'École, il y a seulement 88.000 élèves concernés par les vouchers, 717.000 élèves pour les crédits d'impôts, et 2 millions d'élèves dans les charters schools. La place des écoles « librement choisies » demeure malgré tout minoritaire aux Etats Unis, puisqu'il y a 46 millions d'enfants scolarisés.

Cependant ces chiffres ne prennent pas en compte les « family schools », c'est-à-dire toutes les écoles organisées par des familles qui se regroupent et enseignent aux enfants à domicile, là où la législation de l'Etat l'autorise (Arizona ou Californie par exemple).

Le seul pays qui a généralisé les charter schools est la Suède, qui a récemment privatisé la plupart de ses écoles publiques et où les enseignants ne sont pas des fonctionnaires, mais des salariés de droit privé. Les syndicats d'enseignants l'ont accepté parce qu'ils avaient fait leur calcul : des salaires supérieurs pour un travail plus stimulant.

Après cette première incursion dans les trois techniques majeures, j'aborderai la semaine prochaine des formules plus spécifiques, qui n'en sont pas moins riches d'enseignements.

On peut se reporter sur ces points à deux rapports récents :

Charles Arnoux et Liliane Debroas in

www.fondationpourlecole.org

Jacob Arfwerdson in

www.irefeurope.org



Elle a été bien souvent suscitée par le désir d'offrir une école à des enfants qui n'étaient pas facilement intégrés dans le système public ordinaire : handicapés, ou surdoués, minorités ou toute autre source d'exclusion. Puis le système s'est banalisé. Les créateurs d'écoles signent une charte, qui leur assure un financement en échange du respect d'un certain nombre de règles.

Le financement est public, mais le coût est en général inférieur à celui des écoles publiques ordinaires. La raison en est qu'il y a une totale autonomie de gestion.

Les parents sont toujours très étroitement associés à la marche de l'école. Il y a un air de famille avec nos écoles privées sous contrat, à deux exceptions près : la liberté de création des établissements par signature de la charte et surtout l'autonomie financière et pédagogique. Cette formule serait donc vraisemblablement celle qui choquerait le moins les mœurs françaises.

Les charters schools sont de loin la formule la plus utilisée aux Etats Unis. Si l'on en croit les travaux récents de Charles Arnoux et Liliane Debroas pour la



Premier forum des libertés à Aix en Provence



Plein succès pour ce premier forum (22 avril) sur un thème qui fera débat au cours des prochains mois : *les finances et l'administration des collectivités locales*. Economiste, doyen de la seule faculté d'économie libérale en France –aujourd'hui supprimée par la grâce de Madame Péresse- Gérard Bramoullé est adjoint aux Finances de la Ville d'Aix. Il s'inquiète pour l'avenir des libertés locales. L'Etat, en crise financière, va ponctionner encore davantage les communes et la vraie décentralisation (pour que les citoyens aient un contrôle sur les dépenses publiques et les impôts) ne se fera pas. Au contraire l'idée des « métropoles » conduira à une nouvelle couche dans le mille feuilles.

La synthèse du débat peut se lire à la rubrique « forums » du site libres.org. L'équipe d'animation des forums aixois a été constituée, avec la participation de nombreux jeunes membres de « Students for Liberty ».

Premier forum à Paris



Bien que centre incontesté de l'esprit jacobin, Paris a droit à se doter d'un forum des libertés. Que les lecteurs de la Nouvelle Lettre, les membres de l'ALEPS et leurs amis réservent d'ores et déjà cette date :

Mercredi 15 mai

De 18.30 à 20 heures

**Dans la bibliothèque de l'ALEPS
35 avenue Mac Mahon 75017**

Le débat sera animé par Jacques Garelo. Le thème et le conférencier du forum seront indiqués la semaine prochaine. A l'issue du débat sera constitué le noyau d'animation des forums parisiens.

Informations auprès de Jacqueline Balestier (l'après midi au 01 43 80 55 18) ou sur info@libres.org



On entend l'arbre tomber mais pas la forêt pousser

Nicolas Bouzou

Non, ce que nous vivons n'est pas une crise, mais seulement une transition. Notre économie change et il faut s'adapter. Certains l'ont compris, d'autres pas. Ce sont les conclusions du dernier ouvrage de l'économiste Nicolas Bouzou.

Le titre et le sous-titre (« Croire en l'économie de demain ») sont révélateurs. Notre pays met sur le dos de la crise tout changement. Surtout lorsqu'il est accompagné de transformations importantes qui l'obligent à s'adapter avec intelligence. Nous vivons une fois de plus la peur des Anciens face aux Modernes. Le tsunami du changement nous effraie même si la vague des innovations nous excite. Au lieu de nous plaindre de la crise, nous devrions regarder devant : les nanotechnologies, les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, la biologie vont changer notre vie plus que ne l'ont fait la machine à vapeur ou l'électricité. Il est vrai que certains en tireront profit, d'autres non. Mais peut-être pas ceux auxquels on s'attend le plus. Pour Bouzou, « les riches de demain seront les pauvres d'hier ». Très probable, à condition de saisir les opportunités qui s'annoncent... Il est néanmoins très clair que certains Etats, banques, grandes entreprises et autres organisations feront faillite... S'opposer aux bouleversements qui s'annoncent, c'est disparaître.

Pour donner un avant-goût de ce qui nous attend, l'auteur propose un retour dans le passé. Il décortique d'autres grandes transformations qui ont eu lieu dans l'Histoire. C'est par exemple la ville de Venise entre le XIVe et le XVIe siècle. Quelques îlots et plusieurs maisons sont devenus le centre du monde. Economie puissante, banques, commerce, mondialisation... La « cité miraculeuse », symbole de l'intelligence et des persévérances humaines a résisté à travers les siècles. Car la ville a été construite sur l'eau à partir du VIe siècle... Avec le temps, la ville est devenue un exemple même pour l'économie d'aujourd'hui. L'Etat assure sa sécurité, les banques son financement et l'épargne investie son développement économique.

Non, la croissance n'est pas notre ennemie. Aussi unimaginable que cela puisse paraître, on est encore obligés de le rappeler... Nicolas Bouzou redonne les arguments. C'est la croissance et non pas la décroissance qui protège la planète. Pour sortir de la pauvreté, on a bien besoin d'une économie développée, c'est la raison pour laquelle certains pays du tiers-monde ne cessent de s'enrichir. Il est vrai, il faut des sacrifices. Il existe aussi des inégalités, certains s'en sortent mieux que d'autres. Mais l'important c'est de donner sa chance à chacun et de stimuler le progrès technique. C'est celui-ci qui est la clé de notre développement. Mais l'innovation ne peut être efficace sans un cadre propice, sans les financements nécessaires à sa réussite. Excellent l'exemple de l'inventeur de l'imprimerie, Gutenberg, qui meurt ruiné et dont l'invention se développera plus rapidement en Italie (à Venise) qu'en Allemagne où les princes et les banques ont vite saisi l'importance de cette invention.

Bogdan Calinescu

Nicolas Bouzou, On entend l'arbre tomber mais pas la forêt pousser, Croire en l'économie de demain, Jean Claude Lattès, 2013